
Programme de Formation

Modélisation du paysage visible : initiation au logiciel Pixscape



Organisation

Durée : 12 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Techniciens, ingénieurs, chercheurs s'intéressant à l'analyse de la dimension visible du paysage, en lien avec les problématiques d'impact visuel d'aménagement (par exemple éoliennes), de caractérisation de la qualité paysagère, de l'évaluation des services écosystémiques culturels.



Objectifs pédagogiques

- Acquérir les bases théoriques et pratiques liées à la modélisation de la visibilité du paysage
- S'initier à l'utilisation du logiciel Pixscape
- Savoir préparer les données d'entrée, calculer des métriques de visibilité et découvrir les différentes fonctionnalités du logiciel



Description

1er jour

- Introduction : concepts et méthodes d'analyse du paysage
- Présentation du logiciel Pixscape : outil intégré pour modéliser le paysage visible
- Initiation à la modélisation de la visibilité du paysage :
 - préparation des données d'entrée
 - présentation de l'interface de géo-visualisation
 - création d'un projet Pixscape, exploration des bassins de visibilité

2ème jour

- Caractérisation du contenu paysager et appui à l'aide à la décision :
 - évaluation de l'impact visuel d'un aménagement (coupe forestière, parc éolien)
 - recherche des meilleurs emplacements pour intégrer un aménagement
 - calcul de différentes métriques de visibilité, cartographie et synthèse des résultats
- Exemples d'applications : préférences paysagères, évaluation des services écosystémiques culturels
- Conclusion, discussions et échanges





Prérequis

Compétences de base en SIG et en statistiques.



Modalités pédagogiques

Alternance de cours (3 h) et de travaux dirigés (9 h)

Deux encadrants en simultané pour les cours et les TD



Moyens et supports pédagogiques

Un fichier au format PDF sera mis à disposition du participant.

Un ordinateur sera mis à disposition de chaque participant.



Modalités d'évaluation et de suivi

Un suivi individualisé par des évaluations formatives est assuré. Une attestation de fin de formation est délivrée à la fin du parcours.



Informations sur l'admission

L'admission à cette formation ne fait l'objet d'aucun examen, test ou sélection préalable ; l'inscription est validée après réception du dossier complet et confirmation par l'organisme de formation.



Informations sur l'accessibilité

Notre organisme s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à distance et en présentiel aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est mobilisable afin d'analyser les besoins spécifiques et de mettre en place, lorsque cela est possible, les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles nécessaires.